



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
L'Esplanade Laurier
East Tower, 4th floor,
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Electronic Monitoring Service	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-198681/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client 21120-19-3048681	Date 2019-12-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-329-77958	
File No. - N° de dossier hn329.21120-198681	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-01-14	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dumaresq, Steve	Buyer Id - Id de l'acheteur hn329
Telephone No. - N° de téléphone (613) 296-1704 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification est apportée pour répondre aux questions suivantes:

1. Dans les appels d'offres précédents du CSC, il a été indiqué qu'une entreprise ou un fournisseur proposerait des solutions multiples au moyen de propositions distinctes. Par exemple, si l'entreprise avait 4 bracelets de cheville GPS dans sa gamme de produits, elle a produit 4 propositions distinctes. Cette pratique sera-t-elle de nouveau acceptée dans la présente DP ? Ou est-ce qu'une entreprise proposerait tous ses produits en une seule réponse ?

Réponse : Chaque proposition doit se limiter à une seule solution. Par conséquent, un soumissionnaire peut soumettre plusieurs propositions.

2. En ce qui concerne l'emplacement réel du logiciel, et non un serveur qui possède un nom d'utilisateur pour accéder au logiciel ; conformément à la protection des données personnelles des Canadiens, qui seront associées à la personne qui porte l'appareil SE et qui est connectée au logiciel, le "LOGICIEL" qui exploite la solution SE doit-il résider au Canada, ou le logiciel peut-il résider à l'étranger, notamment en Chine ou en Russie ?

Réponse : Comme le SCC ne fournit pas de renseignements classifiés à l'entrepreneur, le système proposé peut être stocké n'importe où dans le monde.

3. Veuillez confirmer que la collecte et le stockage des données doivent être effectués à l'intérieur des frontières du Canada, et non à l'étranger.

Réponse : La collecte des données proviendra probablement du Canada. Si ces données ne sont pas classifiées, elles peuvent être stockées n'importe où dans le monde.

4. Veuillez confirmer que la collecte et le stockage des données doivent être effectués à l'intérieur des frontières du Canada selon les intervalles de suivi, et non pas un transfert de données sur un serveur situé au Canada ?

Réponse : Veuillez clarifier votre question si les deux précédentes n'y ont pas déjà répondu.

5. Section 6.2.2.2 Processus de commande, précise :

a. au paragraphe 6.2.2 (2) : Dans les situations où un dispositif de SE est requis immédiatement, le chargé de projet du SCC suivra le même processus, mais indiquera dans le courriel que la commande est urgente.

i. Par " immédiatement ", le SCC veut-il dire avant 17 h le lendemain ? Ou faut-il que ce soit plus tôt ?

Réponse : Pour les commandes immédiates/urgentes, le vendeur doit utiliser tous les moyens à sa disposition à l'origine pour que le dispositif arrive à destination dès que possible. Cela peut être le même jour ou le lendemain, selon la destination.

ii. Le SCC peut-il indiquer le pourcentage d'expéditions " immédiates " dont l'entrepreneur doit tenir compte lorsqu'il répond à la demande de propositions (puisque les frais d'expédition seront plus élevés que les frais de deux jours) ?

Réponse : En raison de la rapidité actuelle du service, les seules commandes urgentes sont celles qui nécessitent une livraison le jour même. Cela représente 2 à 4 cas par an.

iii. Le SCC peut-il fournir une estimation du nombre d'expéditions par mois (expéditions et demandes d'enlèvement) ?

Réponse : Il y a environ 45 à 50 expéditions par mois (commandes et demandes de collecte), bien que ces chiffres fluctuent.

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-198681/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21120-198681/A

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn329
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6. Section 6.3.3 (6), veuillez préciser : L'application du logiciel SE doit contenir au moins 30 000 zones et il ne doit pas y avoir de limite au nombre de zones qui peuvent être liées à un seul profil ou dispositif de délinquant.

b. Veuillez préciser si le SCC s'attend à une ou plusieurs des configurations suivantes :

i. que *chaque* dispositif SE (bracelet équipé d'un GPS) doit stocker jusqu'à 30 000 zones en tout temps ? ou ;

Réponse : Non, ce n'est pas obligatoire.

ii. serait-il acceptable que le système soit configuré de façon à contenir jusqu'à 30 000 zones dans l'application logicielle (et non stockées sur le dispositif d'intervention d'urgence) et que le SCC puisse ensuite choisir les zones particulières dans sa collectivité immédiate qui s'appliquent au cas d'un délinquant, et que ces zones puissent être attribuées à son profil pour être chargées dans son dispositif ? (Notre appareil peut stocker plusieurs dizaines de zones) ou ;

Réponse : Il est acceptable que les zones soient stockées dans le logiciel seulement. Toutefois, la communication entre le bracelet de cheville et le logiciel doit être suffisamment fréquente pour répondre à l'exigence 6.3.4 Alertes.

iii. l'application logicielle doit être capable non seulement de stocker 30 000 zones (sur le serveur d'application logicielle, et non sur le dispositif SE), mais en outre, toutes les données de localisation de *chaque* dispositif SE DOIVENT être traitées pour un maximum de 30 000 zones *chaque fois* avec les données de localisation ? En d'autres termes, il semble, d'après le langage de l'appel d'offres, que les profils des délinquants n'auront pas la poignée habituelle de zones d'inclusion et/ou d'exclusion se rapportant uniquement à ce délinquant, mais que le SCC s'attend à ce que les dispositifs SE rapportent des données de localisation pour chaque délinquant toutes les 15 minutes (ou moins), et que ces données de localisation soient comparées à un nombre illimité de zones (jusqu'à 30 000 zones) dans le logiciel, *à tout instant* le dispositif SE rapporte (qui ne doit pas dépasser 15 minutes par 4,3 (3). Est-ce que c'est exact ?

Réponse : Oui, c'est exact.

7. Combien de jours de témoignage d'expert avez-vous habituellement dans une année ?

Réponse : 1 à 2 fois par an, si nécessaire.

8. Combien de jours de formation auriez-vous normalement dans une année ?

Réponse : À moins qu'il n'y ait des changements en cours de contrat qui nécessitent une formation, une ou des séances de formation initiale " Former le formateur " à Ottawa est habituellement tout ce qui est requis.

9. Le SCC assumera-t-il la responsabilité du nettoyage, de la remise à neuf, des essais, etc. de l'équipement entre les utilisations afin de réduire les répercussions totales sur l'expédition ?

Réponse : Le SCC n'assumera pas la responsabilité du nettoyage, de la remise à neuf et des essais de l'équipement entre les utilisations. Veuillez consulter l'annexe A : Énoncé des travaux, section 8, Entretien et soutien, qui décrit les services de nettoyage, d'essai et de remise à neuf de l'appareil requis.

10. Le document d'appel d'offres exige des " appareils qui fonctionnent dans les cinq régions du SCC (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Pacifique) et en milieu rural et urbain ". Qu'exigez-vous des soumissionnaires pour démontrer que le logiciel du SGE est capable de s'adapter aux fuseaux horaires de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique et, deuxièmement, est-ce que tous ces fuseaux horaires sont considérés comme une exigence obligatoire ou un élément coté ?

Réponse : L'exigence n'est pas spécifique aux fuseaux horaires. Conformément à l'énoncé des travaux, qui décrit les exigences obligatoires, l'entrepreneur doit fournir une solution de SE entièrement fonctionnelle qui peut fonctionner dans les cinq régions du SCC (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Pacifique). Il incombe au soumissionnaire de confirmer qu'il satisfait à cette exigence.

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-198681/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21120-198681/A

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn329
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

11. Si notre solution repose sur des sangles de longueur fixe (différentes tailles pour différentes tailles de chevilles) plutôt que sur des sangles pouvant être coupées sur mesure, veuillez préciser si nous devons fournir deux sangles de chaque taille fixe avec chaque envoi, comme indiqué au 6.2.1.6, ou si CSC peut nous avertir à l'avance de la taille exacte à expédier avec chaque dispositif.

Réponse : L'énoncé des travaux exige que deux courroies soient fournies avec chaque dispositif. Puisqu'il est impossible de déterminer la taille requise avant d'expédier le dispositif, deux sangles de chaque taille seraient requises. Le SCC pourrait inclure des sangles inutilisées avec le dispositif lorsqu'il est retourné à l'entrepreneur.

12. L'annexe B2, point 7, le point suivant est inclus : "Seuls les utilisateurs doivent être autorisés à accéder aux fonctions de la solution logicielle autres que la fonction Ordre de travail." Qu'est-ce que le SCC veut dire par "Fonction Ordre de travail" ?

Réponse : Le SCC exige que seuls les administrateurs du système (utilisateurs privilégiés qui soutiendront le système d'un point de vue TI/SEC) aient tous les droits administratifs nécessaires pour soutenir et gérer le système avec l'entrepreneur. L' "Ordre de travail" se rapporte à l'utilisation standard, qui n'inclut pas les droits élevés d'administrer ou de soutenir le système.